



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

Numéro de la demande : 2023-1463
Demande : Catégorie B.3.1 (Réduction de la dose d'application)
Demandeur : Corteva Agriscience Canada Company
Produit : Fongicide Dithane Rainshield
Numéro d'homologation : 20553
Principes actifs (p.a.) : Mancozèbe
Numéro de document de l'ARLA (PDF en français) : 3457333

Contexte

Le fongicide Dithane Rainshield (numéro d'homologation 20553) est un fongicide sous forme de granulés mouillables contenant du mancozèbe, homologué pour être utilisé sur la pomme de terre, la pomme, l'oignon, le ginseng, le concombre et la tomate en vue de la suppression de plusieurs maladies.

But de la demande

La présente demande visait à modifier les doses d'application pour les pommes sur l'étiquette du fongicide Dithane Rainshield à la suite de la réévaluation du mancozèbe (RVD2020-12).

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise, puisque la composition chimique du produit demeure inchangée. Aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'est requise puisque le profil d'emploi, y compris la culture hôte ainsi que les doses et calendriers d'application, du produit demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

La confirmation des volumes d'eau utilisés dans la production de pommes a facilité l'interprétation des doses d'application actuellement homologuées conformément à la décision de réévaluation RVD2020-12. D'autres modifications du profil d'emploi ont été confirmées en ce qui concerne le nombre maximum d'applications par an et l'intervalle entre les applications.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour étayer la mise à jour du profil d'emploi pour les pommes sur l'étiquette du fongicide Dithane Rainshield.

Références

**Numéro de
document de
l'ARLA**
3453750

Référence

2023, DACO 10 Apple Rate Dithane Rainshield, DACO:
10.4,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.5.5

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9